

Rapport de la commission des finances chargée de rapporter sur le préavis no 11 relatif à l'octroi d'un crédit destiné à financer la révision des deux décanteurs primaires et du digesteur no 1.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Déléguées et Délégués,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à l'étude du présent Préavis n° 11 de l'APEC – Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la Côte.

La commission des finances (Cofin) composée de :

M. Pierre Framorando

M. Cédric Marzer, rapporteur

M. Rasul Mawjee Mme Laurence Pinel

Mme Antonella Salamin

M. Léo Sax

s'est réunie les 5 et 12 octobre 2017.

- M. Pierre Framorando était excusé à la séance du 5 octobre.
- M. Laurent Vukasovic était excusé aux deux séances.

Remerciements

La commission remercie vivement *M. Yves Reymond*, président du comité de direction (Codir), *M. Alain Meylan*, chef de station et *M. Michel Félix* boursier pour la qualité des informations et des réponses fournies lors de la séance du 5 octobre.

Délibérations

La révision des deux décanteurs primaires est un travail d'entretien qui revient tous les quinze ans environ. La réalisation d'une nouvelle station d'épuration n'est pas envisageable dans un délai qui justifierait de faire l'impasse sur cet entretien.

Les montants indiqués paraissent bien en relation avec l'ampleur des travaux.

Comme il s'agit d'un entretien, l'amortissement immédiat nous semble justifié.

Le choix de financer ces travaux par l'intermédiaire d'un préavis et non par le budget 2018 permet aux membres de la commission technique et de la commission des finances d'être mieux tenus au courant de la nature des dépenses. Ce choix est donc apprécié.

Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la commission recommande, à la majorité de ses membres, d'accepter les conclusions, soit :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL

vu le préavis no 11 relatif à l'octroi d'un crédit pour financer la

révision des deux décanteurs primaires ; du digesteur no1.

ouï le rapport de la commission technique;

ouï le rapport de la commission des finances;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

d'accorder le crédit de CHF 183'924.00 et d'autoriser le

comité de direction à entreprendre ces travaux ;

Pour la Commission des finances (Cofin)

M. Pierre Framorando Municipal à Luins

Municipal à Trélex (Rapporteur)

M. Cédric Marzer

M. Mawjee Rasul Conseiller Communal à Gland Mme Laurence Pinel Municipale à Bursins

Mme Antonella Salamin Municipale à Vich M. Léo Sax Municipal à Longirod

M. Laurent Vukasovic Municipal à Bassins

Vinzel, le 2 novembre 2017